Les prestations de service de la SSMIG

Les avantages concrets de votre société de discipline médicale

Bruno Schmucki

Responsable du Service de l'administration et de la communication SSMIG

Le statut de membre de la SSMIG en vaut la peine, à court comme à long terme. Outre le fait que les membres peuvent tirer directement profit du travail et de l'influence d'une société de discipline médicale forte à différents niveaux, ils bénéficient également de plusieurs avantages individuels.

Le bilan des activités des commissions et du secrétariat administratif de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG), 17 mois après la fusion, s'avère positif. L'organisation fonctionne avec une grande efficacité et elle est tout à fait à même de remplir ses principales missions dans le domaine professionnel. Lors de la 2e assemblée générale qui s'est tenue le 4 mai à Lausanne, le comité directeur a présenté un rapport détaillé sur le sujet (voir également l'article du PHC n° 9/2017, p. 173; le rapport est également consultable dans l'espace des membres du site internet de la SSMIG). Toutefois, il est clair que la SSMIG ne peut assumer avec succès son rôle et son influence en tant que société de discipline médicale disposant du plus grand nombre de membres que grâce au soutien de ses membres. La solidarité des membres qui ne sont plus dans la vie active professionnelle, en particulier, est également la bienvenue.

La structure de la société de discipline médicale

Depuis la fusion, la SSMIG a également pu consolider ses structures et les redynamiser grâce à des projets concrets. Le comité directeur, composé de sept personnes, dirige la société avec le secrétariat administratif à Berne et les six commissions professionnelles. En outre, il convoque deux fois par an une assemblée des délégués, qui se compose de représentants des régions, des hôpitaux universitaires, des instituts de médecine de famille, des médecins chefs et des jeunes médecins. L'assemblée des délégués définit les positions stratégiques de la société de discipline médicale, vote le budget et les comptes, promulgue des règlements et élit les représentants dans les commissions des associations faîtières et partenaires. L'organigramme actualisé donne un bon aperçu de la structure de la société (fig. 1).

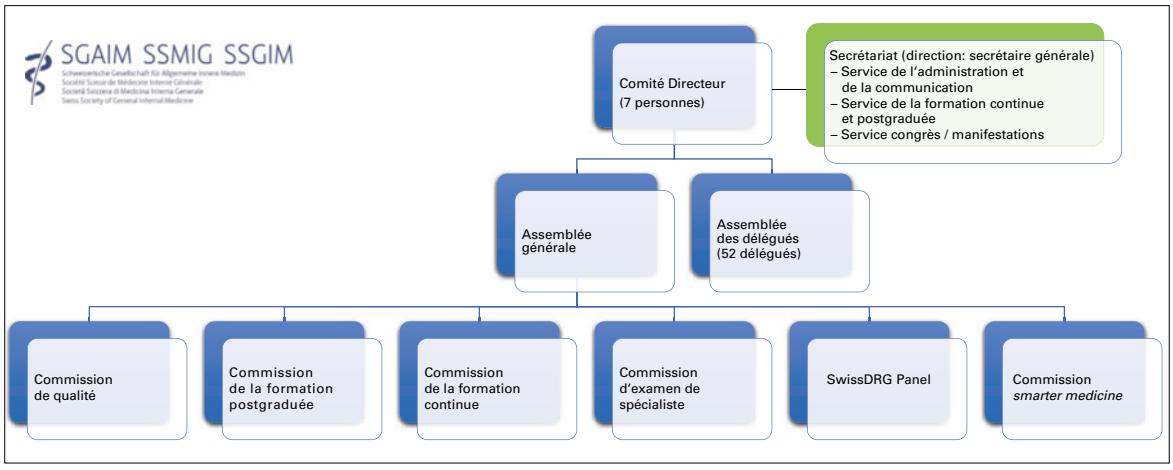

Figure 1: Organisation de la SSMIG.

SGAIM SSMIG SSGIM

Responsabilité rédactionnelle: Bernadette Häfliger, SSMIG

Published under the copyright license "Attribution – Non-Commercial – NoDerivatives 4.0". No commercial reuse without permission. See: http://emh.ch/en/services/permissions.html

Des avantages individuels pour les membres

La SSMIG offre également à ses membres un certain nombre d'avantages concrets, brièvement présentés ci-dessous:

- Les membres bénéficient d'une réduction de prix aux congrès de la SSMIG ou autres manifestations de formation continue de la SSMIG (par ex. cours de formation de modérateurs de cercles de qualité). La réduction est généralement de 10 à 20%.
- Lors de la commande de l'outil éducatif MKSAP, une réduction de 50 CHF est accordée aux membres. Par ailleurs, le recours à des programmes de formation continue / postgraduée modernes et personnalisés se voit également bénéficier d'un tarif préférentiel.
- En outre, les membres disposent d'un accès privilégié aux offres de l'European Federation of Internal Medicine (EFIM) et de l'American College of Physicians (ACP).
- Ils reçoivent des informations actuelles relatives aux résultats de la recherche, discussions et tendances en médecine interne générale grâce à l'abonnement gratuit au journal *Primary and Hospital Care*.
- En tant qu'organe de formation continue officiel de la SSMIG, le *Forum Médical Suisse* publie régulièrement des articles de revue dont les sujet s'orientent vers le programme de formation postgraduée en médecine interne générale.
- Les diplômes et certificats de formation continue sont délivrés gratuitement aux membres de la SSMIG. Enfin, les membres ont droit à un conseil individuel en ce qui concerne les questions de formation postgraduée et de formation continue.

La SSMIG offre une plate-forme nationale de réseautage intéressante avec les collègues du domaine professionnel; elle offre aussi la possibilité de participer concrètement au développement du domaine de la médecine interne générale grâce à une implication active dans les commissions.

Plus d'informations sur le statut de membre de la SSMIG sur www.sgaim.ch

Correspondance:
Bruno Schmucki
Kommunikation, SGAIM,
Schweizerische Gesellschaft
für Allgemeine Innere
Medizin
Monbijoustrasse 43
Postfach
CH-3001 Bern
bruno.schmucki[at]sgaim.ch

Les jeunes médecins engagés sont exemptés de cotisation dans la SSMIG

Dans le contexte du projet «Promotion de la relève», l'une des premières mesures prises par l'assemblée des délégués l'automne dernier a été d'exempter de cotisation les membres des Jeunes médecins de premier recours Suisses (JHaS) et des SwissYoung Internists (SYI) qui souhaitent adhérer à la SSMIG. Concrètement, la règle suivante s'applique:

- L'offre est valable pour les médecins intéressés disposant d'un titre de médecin spécialiste en médecine interne générale ou suivant une formation postgraduée pour l'obtention de ce titre, et étant enregistrés comme membres d'une des deux organisations (l'enregistrement s'effectue via le site internet respectif des JHaS ou des SYI).
- Le statut de membre de la SSMIG doit faire l'objet d'une demande individuelle formelle sur le site internet de la SSMIG et être approuvé au cas par cas par le comité directeur. L'enregistrement au sein des JHaS ou des SYI ne confère pas d'adhésion automatique à la SSMIG.
- Les membres exemptés de cotisation disposent de l'ensemble des droits que leur confère leur catégorie de membre et bénéficient de l'ensemble des réductions et prestations de service de la SSMIG.
- L'exemption de cotisation prend fin pour les membres des JHaS ou des SYI âgés de 45 ans, ou au plus tard 5 ans après l'établissement en cabinet.

1er congrès d'automne de la SSMIG les 14 et 15 septembre 2017 à Berne: Medicine in e-Motion

Le congrès d'automne de la SSMIG, qui se tiendra cette année pour la première fois sous ce nom, perpétue la tradition des deux très appréciées manifestations de formation continue et postgraduée «SwissFamilyDocs Conference» et «Great Update»: rendre utiles pour la pratique les connaissances actuelles issues de la recherche et la grande expérience de différents experts.

Le congrès d'automne aura lieu à Berne les **14 et 15 septembre 2017** (contrairement à la date publiée par erreur dans le PHC n° 10).

L'enregistrement en ligne est dès à présent possible. Les personnes s'inscrivant avant le 25.07.17 bénéficient d'une réduction. Les membres de la SSMIG bénéficient de toute façon d'une réduction sur les frais de participation au congrès.

Informations et inscription en ligne sur
http://veranstaltungen.sgaim.ch

Published under the copyright license "Attribution – Non-Commercial – NoDerivatives 4.0". No commercial reuse without permission. See: http://emh.ch/en/services/permissions.html